

Paris, le 8 juin 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La CFTC Transports obtient 7,52% d'augmentation en négociations pour les Transports Sanitaires !

Après de long mois d'attente, la branche Transport Sanitaires a pu se réunir ce 7 juin en Commission Paritaire Professionnelle Nationale de négociation et d'Interprétation (CPPNI TRS) afin de négocier une Négociation annuelle Obligatoire (N.A.O) prenant en compte l'inflation et l'attractivité des métiers.

Il était en effet inconcevable pour nous d'accepter un nouvel écrasement des grilles des ambulanciers (DEA) après l'ensemble des augmentations du SMIC de fin 2022 (+1,81%) et début de 2023 (+2,2%) +4,03%, alors que les DEA au-dessus du SMIC avaient été revalorisés de...0% !

**La demande CFTC était toujours la même : 1€ d'écart avec le SMIC ! Soit 152€ de + par mois !**

La proposition patronale, soumise à signature jusqu'au 19 juin 2023 est de :

Au 1er juillet 2023 :

Conducteur d'ambulance : 1747,20€ soit 4,03% d'augmentation par rapport à la NAO 2022  
Auxiliaire Ambulancier : 1754,08€ soit + 6,78% d'augmentation par rapport à la NAO 2022  
Ambulancier D.E : 1769,28€ soit +4,66% d'augmentation par rapport à la NAO 2022  
**Ambulancier D.E chef de bord : 1872,64€ soit 5% d'augmentation par rapport à la NAO 2022**

Au 1er novembre 2023 :

Conducteur d'ambulance : 1747,20€ (+ future augmentation du SMIC)  
Auxiliaire Ambulancier : 1754,08€  
Ambulancier D.E : 1769,28€

**Ambulancier D.E chef de bord : 1903,04€ Soit + 7,52% d'augmentation au total !**

Ces augmentations ont pour impact direct de revaloriser aussi les indemnités de dimanches et jours fériés, indemnité d'habillement, IDAJ, les heures supplémentaires, les CP et bien entendu l'ancienneté !

**Ex : 1€/h = 152€/mois , soit 1824€ ans minimum !**

Comme l'avait indiqué dans son rapport Philippe DOLE, inspecteur général honoraire de l'IGAS, les transports sanitaires manquent d'attractivité et souffrent d'un fort taux de turnover du fait, entre autres, d'un manque de reconnaissance salariale ! De plus, force est de constater que les salariés du transport sanitaire sont trop souvent la variable d'ajustement entre les négociations tarifaires avec la CNAM.

Mais après deux suspensions de séances, les propositions de certaines organisations patronales sont devenues plus responsables et respectables. **La CFTC force de proposition au service des salariés !!**

Contacts presse :

**Thierry DOUINE**  
Président  
06 03 19 00 50

**Guillaume CADART**  
Secrétaire général  
06 61 68 88 21

**Maxime DUMONT**  
Vice-Président  
06 03 95 05 95